

Quelques rappels réglementaires

Comme chaque année, il est bon de rappeler l'arrêté préfectoral régissant les heures d'utilisation d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
-
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Lutte contre les frelons asiatiques



Une réunion d'information a eu lieu le 5 juin, malheureusement qu'une quinzaine de personnes présentes.

Les prises en charges :

33 % par le Département avec un plafond à 50 €
33 % par la Commune avec un plafond à 50 €

Les démarches :

Vous devez vous inscrire sur le site internet du Conseil Général qui vous attribuera un numéro de dossier et vous donnera la liste des prestataires agréés. Puis, une fois le nid enlevé, vous retournerez sur ce dossier pour fournir la facture acquittée afin d'obtenir un remboursement.

A G E N D A

- 22 Juin : Kermesse de l'Ecole
- 6 juillet à 18 h 30 : Messe à l'église St Ouen d'Occagnes
- 2 septembre : Rentrée Scolaire
- 5 septembre après-midi : Concours de belote à la Salle des Fêtes organisé par la Gaule Ecubéenne
- 22 septembre de 14h à 18 h : Ouverture de l'Eglise de Cuy pour les Journées du Patrimoine
- 28 septembre : Soirée Moules-Frites du Comité des Fêtes à la Salle des Fêtes
- 6 octobre : Bourse aux jouets de l'Association des Parents d'Elèves
- 22 octobre : Soirée Beaujolais nouveau organisée par le Comité des Fêtes

**Vous vous absentez cet été Pensez « Tranquillité Vacances »
Prévenez la gendarmerie !... Service gratuit**

Commission Information : Karine Bourdelas, Joël Bijault, Corinne Duval,
Françoise Fiège, Abderrahim Khattabi, Gilles Suivre

Les échos d'Occagnes

Jun 2019

Mairie Ouverte au Public :

Lundi-Vendredi :
9 h 00 - 12 h 30
13 h 30 - 17 h 00

Jeudi :
9 h 00 - 12 h 30
13 h 30 - 18 h 30

T : 02.33.67.22.30
commune-occagnes@orange.fr

Horaires des permanences des élus

A compter du 8 juillet 2019

Lundi : 10 h - 12 h
Jeudi : 17 h 30 - 18 h 30
Vendredi : 16 h - 17 h

Pas de secrétariat du
22 juillet au
16 août inclus

Maintien des
permanences
des élus jusqu'au
2 août &
Fermeture complète
Du 5 au 16 août

www.occagnes.fr

Le Mot du Maire

Le début d'année est bien entamé, nous avons commencé par l'inauguration des nouveaux locaux. Nous avons constaté l'intérêt que vous portez à ce projet au vu du nombre de personnes présentes ce jour. Nous, le conseil municipal, les membres des associations et les employés communaux avons bien pris possession des lieux.

Le Club « au fil des jours » a repris le rythme de venir se rencontrer une fois par mois dans la salle du conseil. Les associations profitent de leur salle pour organiser des réunions et des manifestations. La salle des fêtes est occupée plusieurs fois par semaine par les élèves de l'école pour y pratiquer du sport et est louée très régulièrement le week-end.

Désormais, nous pouvons vous accueillir à la mairie, au quotidien, avec discrétion et confidentialité. Le bâtiment vit grâce à vous et pour vous.

Autre nouveauté à découvrir dans ce numéro, l'ouverture de la « ruche » portée par l'association Familles rurales. Cette association qui a somnolé pendant plusieurs années rouvre ses portes pour les vacances scolaires. Une activité pour vos enfants, un moment d'échanges, de partage et surtout un moyen de garde pendant cette pause estivale. Argentan Intercom participe grandement à cette ouverture en acceptant la mise à disposition des locaux de l'école et la gestion de la restauration scolaire.

Deux réunions publiques en mairie vous ont été proposées le mois dernier. La première concernait le nouveau dispositif de tri sélectif et de collecte des ordures ménagères en porte à porte. Les sacs jaunes sont disponibles gratuitement dans votre mairie. Le ramassage se fait dorénavant le mardi soir.

La deuxième réunion portait sur la lutte contre la prolifération des frelons asiatiques et de leurs nids. Le département a décidé en mai 2019 de subventionner à hauteur de 33 % (plafonné à 50 euros) les frais de destruction des nids pour les particuliers. La commune pratique les mêmes conditions et double la mise. La demande de remboursement se fait par internet avant la destruction. La mairie se met à votre disposition pour ces démarches administratives.

Je vous laisse découvrir toutes ces informations plus détaillées dans ces « Echos ».

Je vous souhaite de très bonnes vacances et une bonne lecture

Karine BOURDELAS

Nos chers impôts

Le conseil municipal du 29 mars 2019 a voté à l'unanimité la reconduction des taux de la part communale de 2018 à savoir :

- Taxe d'habitation 12,10%
- Taxe foncière bâti 7,90%
- Taxe foncière non bâti 22,08%

Cette option correspond à une volonté de ne pas augmenter la charge fiscale des ménages.

Pour information le Syndicat Intercommunal de Tri et Collecte des Ordures Ménagères (SITCOM) augmente son taux : il était de 9,84% en 2018 et passe à 10,90% en 2019.

L'Eolien à Occagnes



Nous vous avons informé, dans nos derniers Echos, d'un projet éolien sur Occagnes.

Un mât de mesures a été installé courant février pour une durée d'un an. Il permet de mesurer le vent mais aussi le passage des chauves-souris.

Un comité de pilotage se met en place au sein de la commune afin d'étudier la cohérence sur le territoire d'un tel parc (entre 4 à 7 éoliennes prévues).



Quelques petits services à la mairie

Autocollants pour boîtes aux lettres :



Des sacs poubelles jaunes pour le tri sélectif sont disponibles en mairie



Vous n'avez pas d'informatique chez vous Rendez-vous en mairie, nous pouvons vous aider à faire vos démarches « en ligne ».



Familles Rurales d'Occagnes

« La Ruche »



Après 4 ans de sommeil, « La Ruche » se réveille et réouvre ces portes. Pour que les petites abeilles puissent venir s'amuser cet été, voici quelques informations :

Le Programme

	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4
3 – 5 ans	Les Animaux (Visite de la ferme du « Pré Charmant »)	Les arts (Musique, peinture, théâtre,) Nuitée « Doudou Night »	Semaine et Nuitée	Prince et Princesse
6 – 10 ans	Les arts (Musique, peinture, théâtre, ...)	Intergénérationnel Sortie et activités à l'HEPAD Nuitée Espace	Thème « Contes Et Légendes »	A toi de créer ta semaine avec les animateurs. Tu choisiras les activités et les jeux que tu veux
11 – 15 ans	Crée ta semaine Les ados pourront choisir leurs thèmes et leurs activités Juste un projet leurs sera proposé			

Horaires d'ouverture

Garderie matin : 7h30 / 8h30

Matin : Accueil de 8h30 jusqu'à 9h.

Le soir : Accueil de 17h jusqu'à 17h30.

Garderie soir : 17h30 / 18h30

Les Tarifs

Quotient	- 510	De 510 à 999	+ de 1000
Prix par jour	14 €	15 €	16 €
Prix semaine	70 €	75 €	80 €
Prix Adhésion	23 € par famille		
Prix garderie	1 € le ticket à la demi-journée		

*Les tarifs comprennent le repas du midi et le goûter de 16h30.

Inscriptions

Les inscriptions se feront la semaine du 11 juin au 14 juin, des permanences seront assurées au local des associations à la mairie de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Merci de vous munir du dossier d'inscription complété, d'une photo d'identité, du carnet de santé, de votre quotient familial, du numéro de sécurité sociale.

Tout dossier non complet ne sera pas validé

« La Gratiféria »

Marché ouvert à tous – Gratuit

« C'est le jour où vous pouvez donner ce qu'il vous plaît, ou rien, et prendre ce dont vous avez besoin » (donner dans la limite du raisonnable). Vous pouvez donner livres, vêtements, petit électroménager, plantes, décoration, ... en bon état (les choses en grands formats seront présentées en photo avec les coordonnées du donneur).

Attention : le but de cette gratiféria est de recycler et proposer des moments conviviaux entre les habitants.

Attention, Nous ne sommes pas une déchèterie.

« Nous comptons sur vous pour être présents lors de ces grands événements pour petits et grands. »

Nous contacter :

Mail : famille.rurale.occagnes@laposte.net

Présidente : Judickaëlle ROUSSIN : 07.78.69.45.42

Directeur : Florian CHAMEAUX : 06.31.98.68.68